

Face à l'emploi, les femmes et les Kanak restent désavantagés par rapport aux hommes et aux non-Kanak

A. Dokunengo, Isee

Entre 2020 et 2022, 4 000 personnes ont rejoint le marché du travail en tant qu'actifs occupés. Parallèlement, le nombre de chômeurs recule en 2 ans. Ces bons résultats profitent plus aux hommes qu'aux femmes. Même en étant plus diplômées, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes. En outre, leurs statuts d'activité et leurs conditions d'emploi sont moins favorables. Les femmes sont moins actives ou disponibles que les hommes pour rechercher un emploi, du fait de problématiques sociales principalement. Une femme sur six ne souhaite pas travailler pour s'occuper d'un enfant ou d'un proche.

Les bons résultats 2022 profitent aussi aux Kanak, mais les écarts persistent par rapport aux non-Kanak. Les Kanak, globalement moins diplômés que les autres communautés, restent minoritaires en emploi. Mais les écarts persistent même à niveau de diplôme équivalent. En outre, ils occupent des emplois à moindre responsabilité ou plus précaires et sont davantage concernés par les situations de chômage.

En 2022, 109 300 personnes occupent un **emploi**: 81 % sont salariées; 16 % sont non-salariées, c'est à dire à leur compte ou gérants d'entreprises. Une minorité, 3 %, ont déclaré n'exercer qu'une activité d'appoint ou un **petit boulot**. Restent moins de 1 % des actifs occupés: ils aident dans l'entreprise ou sur l'exploitation familiale ou sont responsables coutumiers, politiques ou syndicaux rémunérés. L'accès à l'emploi est favorisé par le diplôme. Les jeunes de moins de 30 ans sont moins présents dans l'emploi (19 %) que dans la population en général (27 %).

Parallèlement, 22 400 personnes sans emploi souhaiteraient travailler : 60 % sont considérées comme **chômeurs** au sens du BIT et 40 % relèvent du **halo autour du chômage**. Parmi ce vivier de main-d'œuvre, 45 % n'ont aucun diplôme qualifiant et une personne sur deux est âgée de moins de 30 ans.

Focus 1 : L'égalité professionnelle entre hommes et femmes n'est pas encore au rendez-vous

En 2022 en Nouvelle-Calédonie, une personne de 15 ans et plus sur deux est une femme. Toutefois en emploi, leur proportion est inférieure à celle des hommes : les femmes occupent 47 % des emplois. Pourtant, elles sont plus diplômées qu'eux : 43 % des 15-64 ans sont titulaires d'un Bac ou d'un diplôme supérieur, contre 36 % pour les hommes. Symétriquement, elles sont moins nombreuses que les hommes à posséder un CAP/BEP et légèrement moins à n'avoir aucun diplôme qualifiant.

Elles sont autant représentées que les hommes dans les situations « intermédiaires » : chômage, halo autour du chômage, études ou formation, retraite. En revanche, elles sont deux fois plus présentes que les hommes dans les autres situations d'inactivité (24 %, contre 12 %).

Figure 1 - Les femmes sont moins nombreuses en emploi que les hommes et deux fois plus souvent «inactives»

Répartition de la population de 15 ans plus selon le genre et la situation d'activité

	Actifs occupés	Chômeurs	Halo	Etudiants	Retraités	Autres inactifs	Total
Hommes	56	7	4	9	11	12	100
Femmes	47	6	4	10	10	24	100
Population totale	52	6	4	10	10	18	100
Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022							Unité : %





Les écarts entre hommes et femmes sur le marché du travail demeurent, même à diplôme équivalent

À niveau de diplôme équivalent, les écarts entre hommes et femmes persistent. Il faut atteindre le niveau BAC +3 ou supérieur pour qu'ils soient relativement contenus, mais toujours en défaveur des femmes.

En emploi, l'écart est particulièrement marqué jusqu'au niveau BAC : la proportion des femmes en emploi est inférieure à celle des hommes d'au moins 10 points. Avec l'élévation du niveau de diplôme, l'écart homme-femme se réduit pour n'être plus que de 4 points au niveau le plus élevé (BAC+2 ou supérieur).

Au chômage, la situation est différente. Les femmes sont moins souvent au chômage que les hommes quand elles sont peu ou pas diplômées. Elles le sont plus à partir du niveau BAC.

Dans l'inactivité, comme dans l'emploi, les écarts entre hommes et femmes se réduisent à mesure que le niveau de qualification augmente. Toutefois, quel que soit le niveau de diplôme, les femmes sont plus souvent inactives au sens du BIT que les hommes.

Figure 2 - Les écarts se réduisent quand le niveau de diplôme augmente, mais les femmes restent moins présentes en emploi que les hommes

Répartition de la population de 15-64 ans par diplôme et par genre, selon la situation d'activité

	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs
Sans diplôme			
Femme	34	7	60
Homme	44	9	47
CAP/BEP			
Femme	57	8	35
Homme	68	11	21
BAC			
Femme	62	9	29
Homme	72	8	20
BAC+2 et au-delà			
Femme	83	4	13
Homme	88	2	10

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Unité : %

En 2022, la reprise de l'emploi profite plus aux hommes qu'aux femmes

Entre 2020 et 2022, 4 000 personnes ont rejoint le marché du travail en tant qu'actifs occupés. Les créations d'emploi profitent davantage aux hommes (+3 200 personnes), qui avaient subi de plein fouet les suppressions d'emploi en 2020 (-2 600). La tendance est la même pour les femmes mais dans des proportions moindres (+850 en 2022 après -340 en 2020). Ainsi, le **taux d'emploi** des hommes augmente plus rapidement que celui des femmes. Il s'élève à 63,3 % (+3,8 points par rapport à 2020), contre 54,1 % pour les femmes (+1 point). Pour les hommes comme pour les femmes, le taux d'emploi en 2022 est supérieur à ce qu'il était en 2019 avant la crise. Toutefois l'écart homme-femme s'est creusé pour atteindre 9,2 points en 2022 au détriment des femmes.

Parallèlement, la baisse de 2 700 chômeurs entre 2020 et 2022, concerne d'abord les hommes (-2 000 personnes). Ils avaient été les premiers touchés en 2020 (+2 400). Ainsi, leur **taux de chômage** (10,6 %) est de nouveau inférieur à celui des femmes

(11,2 %), après l'avoir dépassé en 2020 pour la première fois **(voir figure 3).** Le chômage des femmes a très légèrement baissé (-0,1 points), quand celui des hommes augmente de 0,5 points.

Enfin, la baisse de 2 100 personnes dans le halo entre 2020 et 2022 concerne davantage les femmes (-1 300 personnes), qui avaient enregistré une forte hausse en 2020 (+2 100).

Figure 3 - Le taux de chômage des hommes est de nouveau inférieur à celui des femmes

Évolution des différents taux par genre

	2019	2020	2022	Evol. 20/22	Evol. 19/22			
Hommes								
Taux de chômage	10,2	13,9	10,6	-3,3	0,5			
Taux d'emploi	62,6	59,5	63,3	3,8	0,7			
Taux d'activité	69,7	69,3	71,0	1,7	1,3			
Femmes								
Taux de chômage	11,4	12,5	11,2	-1,3	-0,1			
Taux d'emploi	54,0	53,1	54,1	1,0	0,2			
Taux d'activité	60,9	60,9	61,1	0,2	0,2			
		Ensem	ole					
Taux de chômage	10,7	13,3	10,9	-2,4	0,2			
Taux d'emploi	58,3	56,3	58,7	2,4	0,4			
Taux d'activité	65,3	65,1	66,0	0,9	0,7			

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Unité:%

Des écarts entre hommes et femmes sur le statut et les conditions d'emploi

Les femmes occupent donc 47 % des emplois, toutes formes confondues. Au-delà de cette sous-représentation globale, des écarts significatifs apparaissent au niveau du statut d'activité et des conditions de travail entre les femmes et les hommes.

Les femmes occupent 44 % des emplois salariés du secteur privé. Elles sont plus souvent à temps partiel que les hommes (24 %, contre 4 % des hommes). Cette réduction du temps de travail est subie dans la grande majorité des cas, plus encore pour les hommes (72 % des cas) que pour les femmes (64 %). Au final, 15 % des femmes sont à temps partiel alors qu'elles ne le souhaitent pas, contre 3 % des hommes.

Bien que globalement plus diplômées que les hommes, les femmes sont moins souvent qu'eux employées sur des catégories d'emplois intermédiaires ou supérieures (15 % des femmes, vs 24 % des hommes).

Figure 4 - Les femmes occupent moins souvent que les hommes, des postes de catégorie intermédiaire ou supérieure

Profil des salariés du secteur privé selon le genre

	Hommes	Femmes
Secteur privé	56	44
Temps de travail		
Temps complet	96	76
Temps partiel	4	24
dont temps partiel subi	72	64
CSP		
Ouvrier ou employé de bureau	75	85
Technicien ou agent de maîtrise	15	8
Cadre	10	7

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Unités : %





Contrairement au privé, les femmes sont majoritaires dans le secteur public. Elles occupent 62 % des emplois. C'est par catégorie d'emploi que les écarts sont les plus criants : les hommes sont les plus nombreux dans les postes de catégorie A ou d'encadrement et leur part décroit avec le niveau de l'emploi. À l'inverse, les femmes sont les plus représentées dans les postes de catégorie C.

Les femmes sont plus à temps complet dans le public (85 %) que dans le privé (76 %). Cependant, comme dans le privé, elles sont moins souvent à temps complet que les hommes. Au contraire, pour les hommes, la proportion à temps partiel est stable quel que soit le secteur d'activité (entre 4 et 5 %).

Les femmes ont davantage le statut de fonctionnaires de la Nouvelle-Calédonie (44 %) ou d'agents contractuels de la fonction publique (30 %). Inversement, les hommes sont plus souvent fonctionnaires de l'Etat (41 %).

Figure 5 - Les femmes sont majoritaires dans le public, mais sur des statuts moins favorables que les hommes

Profil des salariés du secteur public selon le genre

Secteur public	38	62
Temps de travail		
Temps complet	94	85
Temps partiel	5	15
dont temps partiel subi	65	64
NR	1	0
Statut		
Fonctionnaire État	41	22
Fonctionnaire NC	35	44
Elève fonctionnaire	4	3
Agent contractuel	20	30
NR	0	1
CSP		
Catégorie C-D ou ouvrier	25	38
Catégorie B ou technicien	34	29
Catégorie A ou cadre	40	32
NR	1	1

NR : Non renseigné Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

L'emploi non salarié se caractérise par une plus forte présence masculine : 69 % des emplois non-salariés sont occupés par des hommes. Dans le détail, même si les personnes physiques (appelés couramment patentés) sont majoritaires, la proportion de femmes gérant d'entreprise est supérieure à celle des hommes (21 % contre 18 %). Moins nombreuses que les hommes à occuper un emploi non salarié, les femmes sont par contre plus diplômées : 64 % d'entre elles sont titulaires du BAC ou d'un diplôme supérieur. Pour les hommes à l'inverse, un sur deux est peu ou pas qualifié.

Unités: %

Concernant les petits boulots, il y a presqu'autant de femmes que d'hommes (49 % contre 51 %). Pour les hommes, ce type d'emploi est en particulier occupé par des non diplômés. À l'inverse, pour les femmes, il s'agit essentiellement de diplômées.

Les femmes sont moins actives ou disponibles que les hommes pour rechercher un emploi, du fait de problématiques sociales principalement

Parmi les 22 400 personnes sans emploi qui souhaitent travailler, une personne sur deux est une femme. Hommes et femmes sont

Institut de la Statistique et des Éturies Économiques

plus souvent chômeurs que dans le halo. Toutefois, les hommes sont plus impliqués ou disponibles que les femmes : 63 % d'entre eux sont chômeurs, contre 57 % des femmes.

En 2022, 52 % des chômeurs sont des hommes. Pour les femmes comme pour les hommes, il s'agit majoritairement de personnes peu ou pas diplômées et qui ont déjà occupé un emploi auparavant. Toutefois, les femmes étaient le plus souvent en CDD (57 %), qu'en CDI (39 %). Pour les hommes, la part dans chaque type de contrat est proche (47 % en CDD, 43 % en CDI). Par durée de chômage, les hommes sont plus concernés par le chômage de longue durée que les femmes (22 % contre 16 %)

Parallèlement, le halo autour du chômage comprend plus de femmes (54 %). Pour les femmes, les problématiques sociales apparaissent comme les principales raisons de non-recherche d'emploi. Les hommes, quant à eux, ont évoqué principalement des problématiques d'insertion. Les problématiques sociales concernent des personnes qui n'ont pas recherché d'emploi car elles s'occupaient d'un enfant ou d'une personne dépendante, elles rencontraient des difficultés pour se déplacer, ou des problèmes administratifs. Les problématiques d'insertion concernent celles qui pensaient qu'il n'y avait pas d'emploi disponible ou qu'elles ne trouveraient pas d'emploi, qui étaient découragées, ou encore, qui attendaient le résultat de démarches antérieures.

Une femme sur six ne souhaite pas travailler pour s'occuper d'un enfant ou d'un proche

La population inactive au sens du BIT est composée de 57 % de femmes et 43 % d'hommes. La retraite ou les études sont les principales raisons d'inactivité pour les femmes comme pour les hommes, mais dans des proportions moindres pour elles. En revanche, elles restent bien plus souvent qu'eux à domicile pour s'occuper d'un enfant ou d'un proche : ainsi 88 % des personnes qui renoncent à travailler pour un tel motif sont des femmes.

Focus 2 : Des différences subsistent entre Kanak et non-Kanak

Les accords de Matignon-Oudinot et de Nouméa mettent un accent particulier sur la notion de rééquilibrage, entendue notamment d'un point de vue « communautaire » entre le peuple Kanak et les communautés non-Kanak. Cette partie se propose d'analyser les situations vis à vis de l'emploi au sens du BIT, sous l'angle des différences entre Kanak et non-Kanak. L'emploi tel que défini par le BIT permet des comparaisons internationales. Toutefois, il ne permet pas de rendre compte de l'activité non-rémunérée qui existe au sein de la communauté Kanak (cultures vivrières / pêche pour la consommation personnelle, travaux communautaires, etc.).

En 2022, les **Kanak** représentent 39 % de la population de 15 ans ou plus. La répartition des personnes entre chaque groupe selon leur situation d'activité révèle des divergences persistantes. 47 % des Kanak sont en emploi, contre 55 % des personnes des autres communautés **(voir figure 6)**.

À l'inverse, les Kanak sont plus souvent au chômage ou dans le halo (15 % d'entre eux) que les autres (8 %). Ces écarts s'expliquent d'abord par des effets de structures : les femmes et les jeunes sont moins en emploi et plus souvent au chômage ou dans le halo

que les hommes et les plus de 30 ans (cf. supra). Or précisément, dans la population Kanak, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (52 % contre 48 %) quand la parité est strictement respectée dans le reste de la population. De même, les moins de 30 ans sont plus nombreux parmi les Kanak (30 %) que chez les non-Kanak (24 %).

Au-delà, l'emploi et le chômage sont fortement corrélés au niveau de diplôme. En l'occurrence, malgré de réels progrès, la population Kanak reste globalement moins qualifiée : 49 % des 15-64 ans n'ont aucun diplôme qualifiant, contre 33 % pour les non-Kanak. À l'opposé, 6 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 28 % dans le reste de la population.

Des écarts persistants entre les Kanak et les autres communautés, même à niveau de diplôme équivalent

A diplôme équivalent, les écarts persistent. Dans l'emploi comme au chômage, la situation est plus défavorable aux Kanak qu'aux autres communautés, quel que soit le niveau de diplôme (voir figure 7). C'est dans l'inactivité qu'ils sont le moins marqués : quel que soit le niveau de diplôme, la part des personnes inactives est sensiblement la même dans les deux groupes.

Figure 7 - Même diplômés, les Kanak sont moins en emploi et plus au chômage que les non-Kanak

Répartition de la population de 15-64 ans par diplôme et par communauté d'appartenance, selon la situation d'activité

	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs
Sans diplôme			
Kanak	40	8	52
Non-Kanak	38	7	54
CAP/BEP			
Kanak	59	12	29
Non-Kanak	67	8	25
BAC			
Kanak	62	11	26
Non-Kanak	68	7	25
BAC+2 et au-delà			
Kanak	80	6	13
Non-Kanak	86	2	11

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Unité : %

Figure 6 - Les Kanak sont moins nombreux en emploi que les non Kanak et plus souvent qu'eux, au chômage, dans le halo ou dans une autre situation d'inactivité

Répartition de la population des 15 ans et plus selon la communauté et la situation d'activité

	Actifs occupés	Chômeurs	Halo	Etudiants	Retraités	Autres inactifs	Total
Kanak	47	8	7	9	9	20	100
Non-Kanak	55	5	3	10	12	16	100
Population totale	52	6	4	10	10	18	100

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Unité : %

Les Kanak accèdent de plus en plus à l'emploi, mais sont toujours moins présents que les non-Kanak

Au fil des années, les Kanak intègrent de plus en plus l'emploi formel. Depuis 2017, leur taux d'emploi a progressé de 3,4 points et leur taux de chômage a reculé de 3,5 points. Le mouvement est inverse dans les autres communautés : leur taux d'emploi recule de 2,0 points et leur taux de chômage est quasi stable (+0,3 point).

Sur la dernière période, 2020-2022, le nombre d'actifs occupés Kanak progresse plus vite (+3 730 personnes) que celui des non-Kanak (+280 personnes). Toutefois en 2022, ils sont toujours nettement moins présents qu'eux dans l'emploi. Leur taux d'emploi s'établit à 51,8 %, soit 12 points de moins que les autres communautés (voir figure 8).

De même, les situations de chômage restent plus fréquentes pour la population Kanak. Leur taux de chômage est presque deux fois plus élevé que celui des non-Kanak. Pourtant en 2022, la baisse du nombre de chômeurs concerne davantage les Kanak (-1 610 personnes), que les autres communautés (-1 130). Ainsi, leur taux de chômage perd 4,4 points pour s'établir à 15,3 % en 2022. Pour le reste de la population, il s'établit à 8,3 %, en recul de 1,4 points par rapport à 2020.

Depuis 2017, l'écart constaté entre les taux de chômage des deux groupes s'est réduit de 10,7 points en 2017 à 7,0 en 2022.

Figure 8 - En 2022, malgré une réduction des écarts, le taux de chômage des Kanak reste supérieur à celui des autres communautés Évolution des différents taux par communauté d'appartenance

	2017	2018	2019	2020	2022	Évol. 20/22	Évol. 19/22	Évol. 17/22
Taux de chômage	18,8	18,6	15,2	19,7	15,3	-4,4	0,1	-3,5
Taux d'emploi	48,4	47,1	49,8	48,1	51,8	3,7	2,0	3,4
Taux d'activité	59,6	57,9	58,8	60,0	61,2	1,2	2,4	1,6
			Non-K	anak				
Taux de chômage	8,0	7,9	8,3	9,7	8,3	-1,4	0,0	0,3
Taux d'emploi	65,4	64,0	63,7	61,6	63,4	1,8	-0,3	-2,0
Taux d'activité	71,3	69,6	69,5	68,4	69,3	0,9	-0,2	-2,0
			Ensen	nble				
Taux de chômage	11,4	11,5	10,7	13,3	10,9	-2,4	0,2	-0,5
Taux d'emploi	59,3	57,6	58,3	56,3	58,7	2,4	0,4	-0,6
Taux d'activité	67,1	65,1	65,3	65,1	66,0	0,9	0,7	-1,1

Note : Les taux d'emploi et d'activité sont calculés sur la population de 15-64 ans.

Le taux de chômage est calculé sur la population des 15 ans et plus.

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Unité : %





Des emplois à moindre responsabilité ou plus précaires

En 2022, les Kanak sont moins présents en emploi (35 %), toutes formes confondues, que dans la population totale (39 %). En outre, l'emploi occupé revêt des formes bien différentes d'un groupe à l'autre.

Ainsi, les personnes qui n'exercent que des petits boulots et celles qui aident dans l'entreprise ou sur l'exploitation familiale sont majoritairement Kanak.

Les Kanak occupent 40 % des emplois salariés dans le secteur privé (voir figure 9). Ils sont bien sûr, comme pour les autres communautés, majoritairement en CDI et en CDD. Toutefois, ils sont plus nombreux à occuper des contrats précaires, ou des postes à temps partiel. De même, ils subissent plus fortement cette réduction du temps de travail : le temps partiel subi touche 72 % des Kanak à temps partiel contre 59 % chez les non-Kanak. En outre, ils sont plus souvent ouvriers ou employés de bureau (89 %) que les non-Kanak (72 %). Réciproquement, ils sont nettement sous-représentés dans les postes d'encadrement (3 % de cadres Kanak dans le privé, contre 13 % de non-Kanak) et même, dans les postes de niveau intermédiaire (8 %, vs 15 %).

Figure 9 - Dans le secteur privé, les Kanak sont principalement sur des postes d'exécution et subissent plus souvent que les autres leur temps partiel

Profil des salariés du secteur privé selon la communauté d'appartenance

	Kanak	Non-Kanak
Secteur privé	40	60
Type de contrat		
CDI	70	84
CDD	19	14
Autres contrats*	11	2
Temps de travail		
Temps complet	83	89
Temps partiel	16	11
dont temps partiel subi	72	59
NR	1	0
CSP		
Ouvrier ou employé de bureau	89	72
Technicien ou agent de maîtrise	8	15
Cadre	3	13

^{*} Contrat saisonnier, d'intérim ou « sans contrat »

NR : Non renseigné

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Dans le secteur public, les écarts s'accroissent. En effet, les Kanak n'occupent plus que 3 emplois sur 10 *(voir figure 10)*. Ils sont toujours majoritairement sur des postes d'exécution. Toutefois, ils occupent bien plus souvent que dans le privé des fonctions intermédiaires (30 %) ou d'encadrement (13 %). Cependant, ils restent nettement moins représentés à ces niveaux d'emploi que les actifs des autres communautés. Ils sont par ailleurs deux fois plus concernés par le temps partiel subi.

Unités: %

Sans surprise, ils sont moins présents dans la fonction publique d'Etat. Cependant, ils sont autant dans la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie que les non-Kanak. Plus d'un tiers des agents publics Kanak sont contractuels (36 %), contre 22 % des agents des autres communautés.

Figure 10 - Les Kanak accèdent plus souvent à des postes d'encadrement dans le public que dans le privé, mais toujours nettement moins que les non-Kanak

Profil des salariés du secteur public selon la communauté d'appartenance

	Kanak	Non-Kanak
Secteur public	31	69
Temps de travail		
Temps complet	81	92
Temps partiel	18	8
dont temps partiel subi	85	43
NR	1	0
Statut		
Fonctionnaire État	39	41
Fonctionnaire NC	20	33
Elève fonctionnaire	4	3
Agent contractuel	36	22
CSP		
Catégorie C-D ou ouvrier	56	23
Catégorie B ou technicien	30	31
Catégorie A ou cadre	13	45
NSP	1	1

NR : Non renseigné

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Unités : %

En emploi non-salarié, le décalage entre ces deux groupes est encore plus accentué. Les Kanak n'occupent que 14 % des emplois non-salariés. Comme les non-Kanak, ils sont majoritairement patentés. Toutefois, ils sont moins souvent gérant d'entreprise que les autres communautés.

Les personnes qui souhaitent un emploi sont majoritairement Kanak

Parmi les 22 400 personnes qui souhaitent un emploi, qu'elles soient au chômage ou dans le halo, 57 % sont Kanak. Les Kanak restent au chômage plus longtemps que les autres : 41 % ont déclaré une durée de chômage supérieure à un an, contre 30 % pour les non-Kanak.

Dans le halo comme au chômage, la plupart des personnes des deux groupes ont déjà occupé un emploi et les motifs de rupture de contrat sont les mêmes. Pour les deux groupes, la non-recherche d'emploi est la principale raison de leur classement dans le halo. Cependant, les raisons sont différentes. Les Kanak ont pointé des problématiques sociales et d'insertion, tandis que pour les non-Kanak, il s'agit de problématiques d'insertion et de raisons objectives et temporaires. On désigne ici par raisons objectives ou temporaires les causes suivantes : maladie, déménagement, arrêt maternité, formation en cours ou vacances.

Les Kanak plus souvent inactifs pour s'occuper d'un enfant ou rester au foyer

Hors halo, toutes situations d'inactivités confondues, les Kanak représentent 44 % des inactifs en âge de travailler. Les motifs d'inactivité diffèrent sensiblement d'un groupe à l'autre : 45 % des Kanak de 15 à 64 ans ne souhaitent pas travailler car encore en étude ou déjà à la retraite, contre 64 % des non-Kanak.





À l'inverse, les Kanak sont plus souvent mobilisés pour la garde d'enfants ou de personnes dépendantes (16 %, vs 11 %), par des problèmes de santé (11 %, vs 9 %), ou d'autres raisons (10 %, vs 4 %). 17 % préfèrent rester au foyer, n'ont pas besoin ou envie de travailler, vs 11 % des non-Kanak *(voir figure 11)*.

Les personnes qui exercent des activités non rémunérées (cultures vivrières / pêche pour la consommation personnelle, travaux communautaires, solidarité familiale), sont classées parmi les inactifs au sens du BIT.

Figure 11 - Des motifs d'inactivité qui diffèrent d'un groupe à l'autre

Répartition des inactifs de 15-64 ans selon la raison du non-souhait de travailler et la communauté d'appartenance en 2022

	Etudiants	Retraités	Garde d'enfant ou de personne dépendante	Reste au foyer	Problèmes de santé	Pas envie ou besoin de travailler	Autres raisons	Total
Kanak	32	13	16	15	11	2	10	100
Non-Kanak	44	20	11	10	9	1	4	100
Population totale	39	17	13	12	10	1	7	100

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Unité:%

SOURCE : ENQUÊTE FORCES DE TRAVAIL

Les résultats présentés et commentés ici sont tous issus de l'enquête sur les Forces de Travail (EFT) réalisée en Nouvelle-Calédonie, à partir de l'année 2017. En 2021, l'enquête EFT n'a pas pu être conduite sur le territoire. Cette année a été mise à profit par l'Isee pour mener un travail de refonte des questionnaires, afin notamment de décrire plus finement les situations d'activité. Ce changement limite certaines comparaisons fines avec les années précédentes, mais pour les grandes catégories d'activité et les différents taux restent décrits selon les mêmes modalités.

L'enquête EFT a pour objectif la production d'indicateurs annuels de mesure du chômage et de l'emploi, selon les normes du bureau international du travail (BIT). Ils diffèrent donc naturellement des résultats concernant l'emploi, le chômage ou les demandeurs d'emplois en fin de mois, publiés à partir des données du recensement de la population, des déclarations d'embauche ou de débauche, ou encore, des inscriptions auprès des services de placement. L'enquête sur les Forces de Travail (aussi appelée enquête emploi) est déroulée en Nouvelle-Calédonie selon une méthodologie proche de celle en usage en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer. Elle met en œuvre les concepts et les définitions de l'emploi et de l'activité retenus par le BIT, ce qui garantit la comparabilité des résultats entre les différents territoires français et européens.

2022 est la cinquième édition de cette enquête, prévue sur un premier cycle de trois ans, avec renouvellement partiel de l'échantillon sur un tiers chaque année. Son champ est celui des ménages ordinaires. Les résultats présentés bénéficient des réponses de 3 260 ménages, ce qui représente 6 890 personnes de 15 ans ou plus, interrogées en vis-à-vis en première interrogation et par téléphone en ré-interrogation, entre juin et décembre 2022.

Cette enquête est financée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.





DÉFINITIONS

La population en emploi, au sens du BIT, est composée d'actifs occupés c'est-à-dire de personnes âgées de 15 ans ou plus, ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence (qu'elles soient salariées (y compris fonctionnaires), à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale...., et que cette activité soit temporaire, occasionnelle ou permanente), ou absente de leur emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité ...) et de durée.

Petit boulot : dans cette enquête, on désigne par petit boulot une activité d'une durée de moins de trois mois qui présente l'une au moins des particularités suivantes : pas de contrat de travail, pas de déclaration (travail au noir), ponctuelle (non régulière). Ainsi, une personne qui fait du baby-sitting ou des travaux de jardinage de temps en temps dans son entourage, qui donne des cours ponctuellement, ou un musicien qui anime exceptionnellement un évènement, seront comptabilisés au titre des petits boulots. A l'inverse, une personne qui travaille tous les midis à la cantine de l'école, qui fait traverser les enfants à l'entrée et à la sortie de l'école, qui donne des cours régulièrement, ou tout autre emploi régulier de quelques heures par jour ou par semaine n'est pas considéré comme petit boulot.

La population des chômeurs au sens du BIT, comprend les personnes âgées de 15 ans ou plus sous trois conditions simultanées :

- 1 être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence ;
- 2 être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- 3 avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le halo autour du chômage, est composé des personnes considérées comme inactives au sens du BIT (i.e. ni actif occupé, ni chômeur) mais proches du marché du travail. Il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler ainsi que les personnes qui souhaitent travailler mais qui n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

Le nombre de personnes reclassées inactives au sens du BIT a globalement tendance à s'accroître avec la montée tendancielle du chômage : augmentation du nombre de chômeurs découragés qui renoncent à rechercher un emploi face aux difficultés rencontrées, banalisation du statut de chômeur dans un contexte de chômage de masse...

Dans un marché du travail en cours de structuration (construction des usines il y a quelques années, stratégie pour l'emploi aujourd'hui), une première étape se traduit par une augmentation simultanée du taux d'activité et du taux de chômage. Puis progressivement, les populations qui spontanément se déclaraient en recherche d'emploi alors que les concepts du BIT les considéraient comme inactives, se portent réellement sur le marché du travail, réalisent des recherches actives et rejoignent mécaniquement les rangs des chômeurs. Le halo autour du chômage caractérise alors le fonctionnement du marché du travail local.

Le halo autour du chômage, est composé des personnes considérées comme inactives au sens du BIT (i.e. ni actif occupé, ni chômeur) mais proches du marché du travail. Il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler ainsi que les personnes qui souhaitent travailler mais qui n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

Le taux d'emploi est le rapport de la population ayant un emploi (population active occupée) à la population totale correspondante.

Le taux de chômage est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active.

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre de personnes en activité (population active) et la population totale correspondante;

Sont appelés Kanak dans cette étude, les personnes qui ont déclaré appartenir à cette communauté, et à elle seule, à la question « à quelle communauté estimez-vous appartenir ? ». Comme pour les recensements de la population et les autres études de l'Isee, les métis et les personnes ayant déclaré appartenir à la communauté Kanak et à une ou plusieurs autres communautés, sont comptabilisées au titre des autres communautés.









